

Projets entrepris dans les domaines prioritaires

Usine de destruction des armes chimiques de Shchuch'ye

Le Canada s'est engagé à verser une contribution initiale pouvant atteindre 10 millions de dollars à divers projets d'infrastructure hautement prioritaires à l'usine de Shchuch'ye (route d'accès, système d'alerte local et voies de communications, décrits plus haut dans le rapport) et il prévoit faire d'autres contributions importantes à la construction de cette usine entre 2005 et 2007.

Démantèlement des sous-marins nucléaires russes

Un deuxième accord d'application a été conclu pour la période d'avril 2005 à juin 2006. Il prévoit la relocalisation de huit sous-marins, le retrait du combustible dans quatre d'entre eux et le démantèlement de trois autres, le coût pouvant aller jusqu'à 31 millions de dollars; il prévoit également une somme pouvant aller jusqu'à un million de dollars pour l'infrastructure nécessaire. Les négociations en vue d'un troisième accord d'application débiteront à la fin de 2005.

Appui aux activités du Fonds de sécurité nucléaire de l'AIEA

Le Canada met tout en œuvre pour assurer la réussite du Fonds de sécurité nucléaire et envisage de prolonger l'accord de contribution en vigueur jusqu'en décembre 2006. Les projets que le Canada pourrait financer dans les trois secteurs d'activité (protection physique, détection d'actes malveillants et sécurité des sources radiologiques) comprennent les missions du Service consultatif international sur la protection physique, le projet relatif à la zone d'exclusion de Tchernobyl et la tenue d'un atelier

« Nous avons contribué au renforcement du contrôle international des transferts de technologie nucléaire sensible, à l'amélioration des traités en place et à la formation de coalitions contre des États clés [...] Cet engagement actif se poursuivra, que ce soit à la direction du Programme de Partenariat mondial, qui vise à réduire le risque d'acquisition d'armes de destruction massive par des terroristes dans l'ancienne Union soviétique, ou par notre collaboration continue avec la Russie en ce qui concerne la destruction de déchets de matières fissibles. La sécurité du Canada en dépend. »

— Fierté et influence : notre rôle dans le monde – Énoncé de politique internationale du Canada, avril 2005

régional sur le code de déontologie concernant la sûreté et la sécurité des sources radioactives.

Protection physique des matières nucléaires

Des projets comportant des mesures destinées à améliorer la comptabilité des matières et les systèmes de contrôle frontalier sont au nombre de ceux qui pourraient bénéficier d'un soutien financier de la part du Canada. On envisage également la possibilité de collaborer avec d'autres membres du *Partenariat mondial*. Le Canada espère financer des projets de protection physique dans trois sites par an.



Participants à l'Atelier international sur le démantèlement des sous-marins nucléaires polyvalents, tenu au chantier Zvezdochka sous les auspices du Groupe de contact des experts